



COLLECTE &
VALORISATION
DES DÉCHETS
MÉNAGERS

Communauté du Pays d'Aix

Bouc Bel Air,
le 1^{er} juillet 2007

**ATTENTION,
CHANGEMENT
DU JOUR
DE COLLECTE
DES
CAISSETTES DE
TRI !**

**TOP DEPART :
25 Juillet 2007**

*Pour toute demande
d'information relative aux
caisettes, contactez :*
votre pôle de proximité
au 04 42 34 38 30

ou le numéro vert suivant
0800 033 080

*pour des informations sur
les jours et modes de
collecte.*

Madame, Monsieur,

Afin d'optimiser l'organisation de la collecte sélective des déchets recyclables et continuer à développer la démarche engagée en matière environnementale, un nouveau dispositif se met en place sur votre commune **dès le 25 juillet prochain.**

A partir du 25 juillet, votre nouveau jour de collecte pour les caisettes sera : le MERCREDI

Un tri simplifié et optimisé

La collecte de vos déchets recyclables se simplifie, le véhicule de collecte accueillera dans un compartiment le verre d'un côté et les autres déchets recyclables en mélange (bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnettes et journaux - revues) de l'autre.

L'évolution de la technologie des centres de tri permet désormais le mélange des emballages recyclables et simplifie le geste du tri pour l'habitant. Ces emballages sont ensuite séparés par matière et envoyés dans les filières de recyclage, pour servir à la fabrication de nouveaux produits.

Les modalités et jours de collecte des bacs à ordures ménagères restent quant à eux inchangés.

Un mode de collecte toujours plus soucieux de votre environnement

Ces changements s'inscrivent dans une **logique de réduction d'impacts environnementaux** et se traduisent par un mode de collecte plus efficace mobilisant **moins de véhicules de collecte**. Ce qui a pour conséquence une réduction des émissions de dioxyde de carbone contribuant ainsi à **lutter contre les gaz à effet de serre** et une diminution **des nuisances sonores**.

Nous comptons sur votre collaboration et nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cordialement,

Madame le Président de la
Communauté du Pays d'Aix,
Maire d'Aix en Provence,
Député des Bouches du Rhône

Jean Claude PERRIN
Maire de Bouc Bel Air

LES INTRUS qui ne se recyclent pas se jettent dans votre poubelle habituelle

ATTENTION : tous les emballages ne sont pas forcément recyclables ! Un déchet souillé par de la nourriture n'est plus recyclable et s'il est jeté dans une colonne ou dans un bac, il rend la totalité du contenu irrecupérable.



- Films et sacs plastiques
- Pots de yaourt en plastique
- Barquettes en polystyrène
- Pots de crème fraîche
- Boîtes à œufs
- Cartons pizza
- Barquettes sales
- Emballages de gâteaux ou croissants
- Boîtes à œufs
- Ampoules
- Papiers salis ou gras
- Pots de fleurs en terre ou plastique
- Vaisselle, faïence, porcelaine
- Couches-culottes
- Enveloppes
- Films en plastique enveloppant les revues
- Rouleaux d'essuie-tout / toilette
- Jouets, chaises, tables en plastique

Collecte de votre poubelle habituelle



POUR RECYCLER il faut trier !



> Collecte de votre caissette



• Collecte de votre poubelle habituelle

